



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Tél. 05 61 72 84 80

E-mail : accueil @mairie-roquettes.fr

Le lundi 16 mars 2026

Le Maire de Roquettes

A

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil Municipal :
Liliane GALY, Matthieu SEVESTRE, Elia RIUS, Yvan EXPOSITO, Marie-Gisèle MASCLET, Philippe DIAS, Véronique ANDRAL, Marc FAURÉ, Elodie ANDRITT NORBERT Morad MAACHOU, Magali VERHAEGHE, Pierre SEROUGNE, Ameline ALCOUFFE, Jean-Michel CAZAJUS, Anne GAVALDA, David UNAL, Anne-Sophie WUITHIER, François MAVEL, Cécile ROGER, Pierre LEVRAT, Lou PERRIER, Rachid ZOUHAIRI, Sandrine NOGUÈS, Marlène FILIPPINI, Olivier ESTRISPEAU et Michelle RICAUD

Convocation du Conseil municipal

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous convoquer à la prochaine réunion du Conseil municipal qui aura lieu le :

Vendredi 20 mars 2026 à 17h00 dans la salle du conseil municipal (Mairie)

Ordre du jour:

- **Installation du conseil Municipal**
- **Élection du Maire**
- **Détermination du nombre d'adjoints**
- **Élection des adjoints**
- **Charte de l' élu local**

Vous trouverez ci-joint la note de synthèse du conseil municipal et un bon pour donner votre pouvoir à un(e) autre élu(e) en cas d'absence lors de cette séance. En application de l'article L.2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), « tout conseiller municipal empêché d'assister à une séance peut donner à un collègue de son choix pouvoir écrit de voter en son nom. Un même conseiller municipal ne peut être porteur que d'un seul pouvoir. Le pouvoir est toujours révocable. »

Par avance, je vous remercie de votre présence, et vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, en l'assurance de mes respectueuses et sincères salutations.

Le Maire,
Michel CAPDECOMME

